

Coût de production et prix de revient en viande bovine – applications, résultats et limites méthodologiques

P. SARZEAUD

*Institut de l'Elevage - Maison de l'Agriculture - Rond point Le Lannou 35042 Rennes cedex
avec la collaboration de l'unité de programmes Economie de l'exploitation de l'Institut de l'Elevage.*

RESUME - Depuis 1990, l'Institut de l'Elevage entretient un observatoire des coûts de production en viande bovine. Le champ d'étude, d'abord restreint aux systèmes engraisseurs et à la production de taurillon s'est élargi aux systèmes naisseurs engraisseurs afin de généraliser l'approche à d'autres produits bovins viande: bœufs, génisses. Ces évolutions ont nécessité des aménagements méthodologiques importants et fournissent aujourd'hui de nouveaux repères économiques et conjoncturels.

Le prix de revient se définit comme la somme du coût de production et du coût du maigre, lié à l'achat ou à la cession de l'animal à engraisser. Ces coûts sont reconstitués à partir de cas-types issus des réseaux d'élevage. Dans ces systèmes modélisés, sont décrits finement les itinéraires techniques ce qui permet une affectation des charges spécifiques à l'engraissement. Des clés de répartition permettent l'affectation des charges non spécifiques. Mais on touche aux limites de la méthode qui dissocie les ateliers alors que ceux-ci jouent en synergie au sein du système.

Les résultats obtenus illustrent la diversité des conduites de finition et les coûts de production qui leur sont associés. Ils situent aussi la compétitivité des productions: leur sensibilité à la conjoncture des prix des matières premières et aux évolutions des prix du maigre. Plus généralement, la maîtrise des coûts de production passe par l'ajustement des charges à la productivité des surfaces et des animaux. En viande bovine, même si la rentabilité dépend d'abord des prix de vente et des primes, les coûts de production demeurent un levier essentiel sur lequel les éleveurs ont la main.

Bref production cost and give up price – applications, results and methodological limits

P. SARZEAUD

*Institut de l'Elevage - Maison de l'Agriculture - Rond point Le Lannou 35042 Rennes cedex
avec la collaboration de l'unité de programmes Economie de l'exploitation de l'Institut de l'Elevage.*

SUMMARY – Since 1990, the French Livestock Institute keeps up a beef production cost survey. At the beginning, the study was restricted to the finishers farms systems and young bulls production. The domain has been widened to the cow-calf systems and heifers and steers productions. This development has required some changes in methodology and give us new economic references.

The production cost can be defined as the addition of inputs and fixed charges and cost for the animal to fattened, bought or gave up. Those charges come from farming systems (cas-types) modelised in the livestock farm network. Specific costs are affected according to the technical management, non specific charges are distributed according to distribution keys. But the methodology can't integrate the synergy between productions engaged in the system.

The results illustrate the diversity of fattening enterprises et associated production costs. They pointed the competitiveness of productions as far as inputs prices and purchase or give up price of the animal are concerned. Generally speaking, the management of the costs of production needs adjustments between the charges and the productivity of animal and useful surface. The profitability of beef production depends of sale prices and subsidies, but production costs remain a good control lever for the farmers.

INTRODUCTION

Les dix dernières années de Politique Agricole Commune ont changé la pratique de gestion des systèmes de production en viande bovine. Le soutien par le prix d'intervention a été réduit de 30%, écartant petit à petit l'activité de production de sa rémunération par le marché. Dans le même temps, il a été remplacé par des aides soumises à des contraintes environnementales. Auparavant, la marge était un indicateur suffisant dans la recherche de gains économiques, dans la mesure où ces derniers s'atteignaient principalement par l'amélioration des rendements. Aujourd'hui, les éleveurs doivent envisager des adaptations plus diversifiées, les unes visant à coller au plus près aux demandes du marché, les autres s'engageant vers la maîtrise des coûts de production dans le cadre de conduite d'élevage raisonnée. A l'heure où la PAC s'oriente vers un découplage encore plus net des aides et des productions, les coûts de production apparaissent toujours comme un critère essentiel de la compétitivité des systèmes.

Mais la notion de prix de revient recouvre différentes réalités dans l'esprit des agents économiques. Pour les producteurs, c'est le coût de production, c'est à dire le rapport entre les inputs et charges fixes et la production brute qui situe en tant que tel l'efficacité de la conduite technico-économique. Pour les techniciens et les économistes, c'est un critère de souplesse dans l'acte de production: l'atelier est plus ou moins autonome face aux intrants et aux charges de structures et peut plus ou moins facilement s'adapter au changement de contexte. Pour les décideurs, c'est un repère stratégique qui positionne du point de vue économique l'acte de production au sein d'une filière amont-aval.

Depuis 1990 et dans le cadre de travaux demandés par l'Ofival, l'Institut de l'Élevage entretient un observatoire des coûts de production en viande bovine en privilégiant en première approche la notion de repère économique et conjoncturel. L'objectif était d'évaluer à partir d'une méthodologie de référence, le prix de revient des produits issus des systèmes de production de viande bovine, d'en distinguer les principales composantes et d'en suivre les évolutions. Le champ d'étude, d'abord restreint au taurillon s'est élargi avec des ajustements méthodologiques à d'autres produits bovins viande: les bœufs et les génisses. Ces trois productions représentent respectivement 33%, 9% et 12 % de la production bovine française en 2001. L'objet de cette communication est de faire le point sur ces avancées méthodologiques et sur les principaux enseignements tirés des résultats.

1. PRINCIPES METHODOLOGIQUES

Elaborée en concertation avec les réseaux d'élevages de l'ouest de la France, la méthode de calcul des coûts de production en viande bovine a été reprise puis aménagée pour répondre au champ plus large d'investigation.

1.1. DÉFINITION DES CRITÈRES

Le **coût de production** comprend l'ensemble des charges comptables annuelles. C'est à dire le coût alimentaire (ensemble des charges liées aux aliments, fourrages et concentrés, achetés ou autoconsommés), les frais d'élevages dont les frais vétérinaires et les frais divers d'élevage et les charges de structures, c'est-à-dire les coûts liés au matériel, au foncier, aux bâtiments, à la MSA, les frais financiers et charges diverses. Ce coût de production est chiffré hors rémunération de la main d'œuvre.

Il est rapporté à la production brute de viande vive. A l'échelle du système, c'est la somme de toutes les productions confondues vendues en maigre ou en gras. A l'échelle de l'atelier, c'est la somme des kgs de gain de poids vif, écart entre poids au début de cycle et poids de vente. Cette expression des coûts au kg vif est utilisable (et déjà utilisée au niveau de certains réseaux d'élevages) à la fois dans l'étude économique des systèmes de viande bovine et dans l'approche plus parcellaire de l'atelier.

Les charges sont des charges constatées dans les systèmes. Elles dépendent des itinéraires techniques mais aussi des contraintes spécifiques des systèmes.

Le **prix de revient** est la somme du coût de production et du coût du maigre (coût d'achat en cas d'approvisionnement extérieur en animaux à engraisser ou coût de cession en cas d'engraissement d'animaux nés sur l'exploitation). Il est rapporté au kg de carcasse vendu et comparé au prix de vente et aux aides.

1.2. LE CHAMP DE CALCUL: L'ATELIER DE PRODUCTION AU SEIN DU SYSTÈME

Il est particulièrement difficile de compartimenter le fonctionnement d'un système de production d'élevage tant au plan des charges qu'en terme de produit. En effet, l'équilibre économique des systèmes repose pour une grande part sur la complémentarité des ateliers dans l'emploi des facteurs de production. Combiner deux productions, c'est par exemple valoriser des surfaces à potentiel différent, des bâtiments plus ou moins adaptés ou une main d'œuvre plus ou moins disponible.

Ce travail nous impose toutefois l'exercice de séparation du système naisseur engraisseur en différents ateliers :

- L'atelier naisseur est alors considéré comme ayant un fonctionnement propre en terme de schéma de reproduction et de renouvellement et comme produisant des animaux maigres : veaux de types laitiers, broutards et broutardes au sevrage. On peut alors évaluer le coût de production de cette fonction de reproduction en rapportant les charges du système naisseur à la production brute de viande vive, issue de la cession du maigre.

- Il cède des animaux à des ateliers d'engraissement: "taurillon", "génisse grasse", "bœuf", "réforme" (traitée mais non développée ici). Le coût de production est évalué sur la base des itinéraires techniques employés et rapporté au gain de poids vif et au poids de carcasse vendu.

1.3. L'AFFECTATION DES CHARGES ENTRE LES ATELIERS EST UN POINT METHODOLOGIQUE SENSIBLE.

*La justesse du coût de production dépend de l'affectation des charges à l'atelier concerné. La règle est de privilégier une affectation complète des charges spécifiques et d'appliquer des clés de répartition communes à tous les systèmes pour les charges fixes indirectes.

Les charges opérationnelles se rapportent à une description fine des itinéraires techniques avec des quantités consommées et les surfaces associées et les charges d'élevages spécifiques. Les charges de structures nécessitent presque toujours l'emploi de critères de répartition: la surface utilisée par les animaux en rapport avec les quantités consommées sert à l'affectation des charges de structures liées au foncier et à la mécanisation. Pour les autres charges, on répartit les frais de gestion selon le poids économique de l'atelier, la MSA selon la contribution à la valeur ajoutée et les frais financiers selon la contribution de l'atelier au bilan hors foncier.

Ces modalités d'affectations sont essentielles sur les résultats obtenus. L'inconvénient de ces clés de répartition est d'ignorer les effets positifs des complémentarités internes au système, masqués par une prise en compte uniforme des facteurs de production.

Coût du maigre = coût de cession = prix de marché

Afin de placer les systèmes dans une analyse comparative, le coût du maigre en système naisseur engraisseur est établi sur la base d'une cession de l'animal maigre et correspond au prix de marché de l'animal maigre, c'est à dire à sa valeur marchande. Le prix de revient ainsi obtenu est donc indépendant de la conduite du naissage.

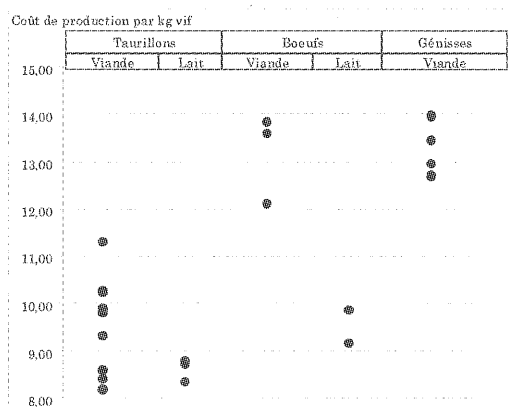
Des coûts reconstitués à partir de cas types.

L'objectif est d'avoir un outil reproductible dans le temps et de fournir des bases pérennes de réactualisation des coûts de pro-

duction et de prix de revient. Le calcul est donc appliqué à un panel de cas types. Ce sont des systèmes de production modélisés sur la base d'observations des réseaux d'élevages suivis en partenariat avec les chambres d'agriculture et les E.D.E. . Les schémas techniques sont décrits au sein du fonctionnement de système de production dans les contextes de potentiel agronomique et zootechnique. La méthode a été formalisée sur un tableur-feuille de calcul permettant l'affectation des charges entre ateliers tout en conservant la cohérence d'ensemble entre naissage et engraissement et permettant le calcul des différents prix de revient des produits.

2. RESULTATS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Figure 1
Coût de production en F/kg de gain de poids vif par système et par type d'animal en 2000



2.1. L'ILLUSTRATION DE LA DIVERSITÉ DES PRODUITS VIANDE

La figure 1 rapproche les résultats 2000 de coût de production par kg vif sur une gamme large d'animaux produits dans 21 systèmes naisseurs engraisseurs et engraisseurs français:

- des taurillons de race à viande finis dans différentes gamme de poids et engraisés à partir de leur sevrage avec des rations à base de maïs, de céréales ou de pulpe.
- des taurillons de type laitier conduits à partir de leur stade veau et engraisés au maïs, aux céréales ou à la pulpe de betteraves et finis vers 18-20 mois.
- des boeufs de type viande ou laitier conduits à partir du sevrage sur des surfaces en herbe et finis à l'auge ou à l'herbe entre 30 et 36 mois
- des génisses de race à viande, limousines ou charolaises élevées sur 2 campagnes à partir du sevrage et finies à 28 mois, 30-33 mois ou 33-36 mois.

La hiérarchie des coûts de production au kg de gain de poids vif illustre la diversité de la production de viande, avec la multiplicité des cycles de production, des races et des conduites alimentaires. Le spectre assez large des coûts s'explique aussi par la logique des systèmes de production dans le cadre des contraintes agro-climatiques régionales.

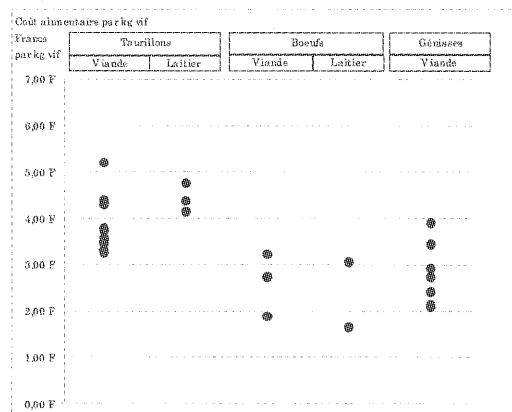
Un apport essentiel de l'analyse des coûts de production est d'enS décrire la composition. Aucun coût intermédiaire n'apparaît comme prépondérant pour l'ensemble des catégories produites. Par contre, certains postes ou groupes de charges jouent plus selon les conduites et les productions. Pour les taurillons, les coûts de production sont relativement équilibrés entre charges opérationnelles et charges de structures, celles-ci constituant de 40 à 50% du total et le poste des concentrés représente à lui tout seul entre 20 et 40 % du total. Dans le cas d'un engraissement à la pulpe, le coût alimentaire atteint même 60% du coût de production au kg vif. Pour les animaux produits en cycle long et à l'herbe, les charges de structures sont essentielles: elles représentent les deux tiers des coûts.

2.2. LE COÛT ALIMENTAIRE ET LA NOTION DE CONDUITE ÉCONOME

C'est le coût alimentaire – figure 2 - (somme des concentrés et des fourrages produits ou achetés) qui permet le mieux d'exprimer la notion de conduite économe c'est à dire la pratique d'élevage qui est la plus efficace dans l'utilisation des facteurs de production. A ce niveau, la production de boeufs ou de génisses à l'herbe ressort par le faible niveau d'intrants nécessaires. La production de taurillon est par contre plus sensible aux variations du cours de l'azote et du soja, mais elle est aussi plus dépendante du niveau de productivité des animaux et des hectares.

Les charges de structures relèvent de contraintes globales du système de production et sont liées à des choix de moyen et long terme. Du suivi des coûts de production en viande bovine depuis plusieurs années, deux constats peuvent être repris. D'une part, les différentiels de charges de structures entre régions et systèmes sont souvent gommés par la productivité des ateliers: les systèmes ayant les charges foncières les plus

Figure 2
Coût alimentaire en F/kg de gain de poids vif par système et par type d'animal en 2000



importantes développent souvent les conduites les plus intensives. D'autre part, le poids des charges de structures au kg vif est 2 à 3 fois supérieur pour les catégories en cycle long par rapport au cycle court. Une partie (environ le tiers) de cet écart s'explique par la méthode qui aplanit la prise en compte de surfaces à potentiel différencié. Mais il faut le redire ici, la production de viande est particulièrement sensible aux charges de structures.

2.3. LE PRIX DE REVIENT EST SOUMIS À LA CONJONCTURE

Le prix de revient du taurillon, du bœuf ou de la génisse viande fournit un second niveau d'approche économique – figure 3 - plus en lien avec le positionnement commercial du produit. Somme du coût de production et du coût du maigre, il est soumis à l'évolution du prix des intrants, mais aussi à l'évolution du marché du maigre.

Pour les animaux de type viande, le coût de l'animal maigre au sevrage est important. C'est jusqu'à 2/3 du prix de revient des taurillons, entre 40 et 50% pour les boeufs et génisses qui possèdent un coût de production plus fort. On voit ici la sensibilité de ces productions: l'opportunité économique dépend fortement des écarts de prix entre le gras et le maigre et les marges de manœuvre en terme de maîtrise des coûts de production sont faibles.

Pour les animaux d'origine laitière, la part du prix du maigre est plus faible (autour de 15% en veau pie-noir, jusqu'à 40% en veau croisé) et plus globalement, bénéficiant de coûts de production inférieurs, le prix de revient au kg de carcasse est le plus faible.

On retiendra enfin la grande dispersion des prix de revient pour des catégories comparables : environ 4 F/kg de carcasse

pour les taurillons standard, près de 2 F/kg de carcasse pour des génisses viande.

Figure 3 :
Prix de revient en F/kg de carcasse et composition par système et par type d'animal en 2000

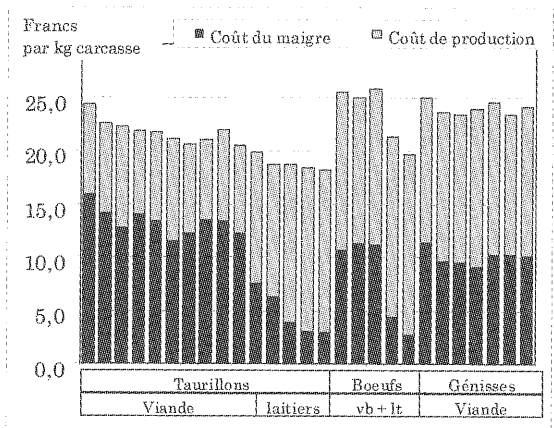
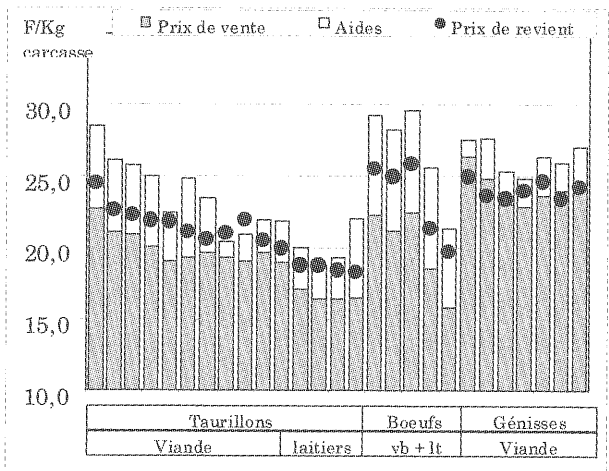


Figure 4 : Prix de revient, prix de vente et aides en F/kg de carcasse par système et par type d'animal en 2000



2.4. IL NE FAUT PAS CONFONDRE PRIX DE REVIENT ET RENTABILITÉ.

Depuis plus de cinq ans, les prix de revient du taurillon sont supérieurs aux prix de vente. On retrouve en partie ce phé-

nomène pour la production de bœuf (figure 4). Cela ne veut pas dire que ces productions ne sont pas rentables mais elles sont dépendantes des aides attribuées à l'animal ou aux surfaces. Il ne faut pas sous-estimer non plus, l'influence du prix du maigre (encore élevé en 2000) et issu d'un marché Italien plus rémunérateur. La rentabilité de la production de génisses viande s'établit sur des bases différentes. Le prix de revient s'équilibre avec le prix de vente mais les aides aux génisses restent assez modérées.

CONCLUSION

L'élargissement de l'étude des prix de revient à d'autres catégories que les taurillons, a permis de valider un peu plus la méthode d'approche des coûts de production et le passage depuis 1998 à la valorisation des systèmes modélisés ou cas-types offre une base solide d'estimation et de suivi des prix de revient. Des modalités méthodologiques restent encore en suspens. Elles concernent la prise en compte des coûts de production du naissage et le besoin de précision quant à l'affectation de certaines charges de structures. Par ailleurs, le passage à des coûts reconstitués est aussi réducteur sur l'analyse de la variabilité des coûts en ferme.

Les résultats obtenus trouvent une nouvelle actualité avec les propositions de révision de la Politique Agricole Commune. En effet, le découplage des aides peut particulièrement pénaliser l'engraissement des bovins mâles dont la rentabilité est étroitement liée au soutien par les aides. Certaines conduites et certains systèmes apparaissent comme un peu plus résistants. Ils jouent sur deux plans: d'un côté, le respect d'un bon équilibre entre l'utilisation des facteurs de production et la productivité de la viande bovine, et à ce niveau, il y a plusieurs façons d'être économes et de l'autre, le meilleur ajustement commercial entre le prix du maigre et la valorisation de l'animal fini.

Bassot G., Merceron J., 1996, Coût de production du taurillon - Aspects méthodologiques, Ed. Institut de l'Elevage.
Coignac O., 1999 Coût de production en élevage allaitant – analyse comparative en zone herbagère et en zone intensive de l'ouest - Institut de l'Elevage.
Sarzeaud P., 2000-2001-2002, Coût de production du taurillon - résultats 1998 –1999-2000, Institut de l'Elevage.
Sarzeaud P.,2001-2002, " Prix de revient de la vache de réforme, de la génisse viande et du bœuf en système naisseur engraisseur – Proposition de méthode de calcul et résultats 1999-résultats 2000" Institut de l'Elevage.